

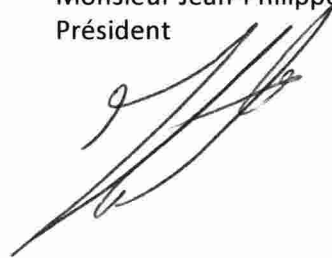
Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANCY - 5402 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 13/11/2025 - 10455 - 2010 B 00489 - 522 535 301 - LE SAULE

LE SAULE
S.A.S. au capital de 74.470 euros
SIEGE SOCIAL : 16 rue de l'Eglise
54210 TONNOY
522 535 301 RCS NANCY

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Pour copie certifiée conforme,
Monsieur Jean-Philippe HOLDERBACH
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.P. Holderbach', written over the printed name of the president.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
*ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	455	297	159	182
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	6 552	1 876	4 676	1 287
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	53 490	40 000	13 490	11 990
Autres titres immobilisés	700 000	14 065	685 935	697 875
Total	760 497	56 237	704 260	711 333
*ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Divers	410 208		410 208	87 951
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 402 834	57 150	1 345 684	1 645 568
Disponibilités	32 046		32 046	42 809
Total	1 845 088	57 150	1 787 938	1 776 327
*COMPTES DE REGULARISATION				
Total				
TOTAL ACTIF	2 605 585	113 387	2 492 198	2 487 660

JPV



Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
* CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	74 470	74 470
Réserve légale	10 900	10 900
Autres réserves	650 769	650 769
Report à nouveau	1 577 725	
Résultat de l'exercice	95 043	1 737 725
Total	2 408 907	2 473 864
*PROV./ RISQUES ET CHARGES		
Total		
*DETTES		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	24 063	69
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	24 063	69
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	30 147	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 839	3 722
<i>Personnel</i>	138	138
<i>Organismes sociaux</i>	732	1 177
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	23 342	7 668
<i>Autres dettes</i>	39	33
Dettes fiscales et sociales	24 251	9 015
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	990	990
Total	83 291	13 796
TOTAL PASSIF	2 492 198	2 487 660

JPH

Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue	30 000	100,00			30 000	
CHIFFRE D'AFFAIRES	30 000	100,00			30 000	
Total	30 000	100,00			30 000	
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Total						
MARGE SUR M/SES ET MAT	30 000	100,00			30 000	
PRODUITS						
Autres produits	7	0,02			7	
Total	7	0,02			7	
CHARGES						
Autres achats et charges externes	13 444	44,81	161 611		-148 167	-91,68
Impôts, taxes et versements assimilés	62	0,21			62	
Salaires et Traitements	7 200	24,00	3 600		3 600	100,00
Charges sociales	5 985	19,95	2 576		3 409	132,34
Amortissements et provisions	1 314	4,38	608		706	116,14
Autres charges	120	0,40	798		-678	-85,01
Total	28 124	93,75	169 193		-141 069	-83,38
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 883	6,28	-169 193		171 076	-101,11
Produits financiers	162 004	540,01	540 270		-378 266	-70,01
Charges financières	37 479	124,93	43 816		-6 336	-14,46
Résultat financier	124 524	415,08	496 454		-371 930	-74,92
RESULTAT COURANT	126 408	421,36	327 262		-200 854	-61,37
Produits exceptionnels	159	0,53	1 699 660		-1 699 501	-99,99
Charges exceptionnelles			281 423		-281 423	-100,00
Résultat exceptionnel	159	0,53	1 418 237		-1 418 078	-99,99
Impôts sur les bénéfices	31 524	105,08	7 774		23 750	305,51
RESULTAT DE L'EXERCICE	95 043	316,81	1 737 725		-1 642 681	-94,53

SPH

4 au 31
Annuels

Comptes Annuels 2024

Annexe légale

5/24

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SAS LE SAULE**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2024** , dont le total est de **2 492 198 euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un **bénéfice de 95 043 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

JFV

LE SAULE
S.A.S. au capital de 74.470 euros
SIEGE SOCIAL : 16 rue de l'Eglise
54210 TONNOY
522 535 301 RCS NANCY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2025

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2024

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

.../

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 95.043,30 euros de la façon suivante :

Origine

- Bénéfice	95.043,30 €
- Report à nouveau	1.577.724,79 €
	<hr/> 1.672.768,09 €

Affectation

En totalité au compte « Autres réserves » 1.672.768,09 €

Dividendes - Montant - Mise en paiement - Régime fiscal

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois exercices précédents.

Exercice	Dividende Global Distribué	Revenus distribués éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Revenus distribués non éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
31.12.2021	-	-	-
31.12.2022	-	-	-
31.12.2023	160.000 €	160.000 €	-

.../

Pour extrait certifié conforme,
Monsieur Jean-Philippe HOLDERBACH,
Président

